

# CONCOURS DES MEILLEURES TARTES AUX FRUITS et/ou LEGUMES



À l'occasion de la 8ème édition de la Fête des fruits des légumes du dimanche 8 octobre 2023 aux Jardins suspendus de Cohons (52600), les organisateurs (la commune de Cohons en partenariat avec l'association Escargots en folie) vous **proposent un concours de tartes aux fruits et/ou légumes de saison faites maison.**



**Article 1** - Ce concours est **ouvert à tous** sauf aux professionnels et aux membres du jury. La participation est gratuite.

**Article 2** - Chaque participant devra fournir **une tarte sucrée de 6 à 8 parts** entièrement réalisée par ses soins. Cette tarte devra être accompagnée d'une fiche précisant le nom de la tarte et sa recette.

**Article 3** - La tarte devra être déposée **dimanche 8 octobre 2023 entre 14h et 15 h** aux Jardins Suspendus, route de Bourg à Cohons à l'accueil. Elle devra être apportée dans de parfaites conditions d'hygiène et sera livrée démoulée (des boîtes en cartons seront à disposition des participants).

**Article 4** - Les tartes seront **jugées de façon anonyme** : lorsque le participant déposera sa tarte un numéro lui sera attribué.

**Article 5** - Le jury composé de membres avertis et gourmands jugera chaque tarte suivant plusieurs critères : la présentation, le goût, l'originalité, la qualité de la préparation, etc. Les décisions du jury seront sans appel.

**Article 6** - Le palmarès sera proclamé en public le jour même **à partir de 17h**. Les participants devront être sur place lors de la remise des prix.

Les meilleures tartes seront récompensées :

**1<sup>er</sup> prix : 1 panier garni de produits des jardins de Cohons assorti d'un repas pour 2 au restaurant**

**2<sup>ème</sup> prix : 1 panier garni de produits des jardins de Cohons**

**3<sup>ème</sup> prix : 1 panier garni de produits des jardins de Cohons**

**Les autres participants recevront une bouteille de jus de raisin et une bouteille de jus de pommes.**

**Article 7** - Après proclamation du palmarès, les tartes seront immédiatement mises en vente au profit de l'association locale « Escargots en folie ».

**Article 8** - Les candidats autorisent l'exploitation de leur nom, de leur photo et de la photo de leur tarte, de sa recette sans contrepartie financière. Les noms et photos seront publiés dans la presse locale.

**Article 9** - Si par suite d'un cas de force majeure le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

**Article 10** - : Pour le bon déroulement, et pour des raisons d'organisation, le nombre de candidats est limité à 25 (une seule tarte par candidat). L'inscription est gratuite.

Pour participer, **il est nécessaire de s'inscrire avant dimanche 8 octobre** au 06.78.26.94.24 ou par mail : [contact@jardin-cohons.fr](mailto:contact@jardin-cohons.fr).